**Explication linéaire**

**Œuvre choisie :** Molière, *Le Malade imaginaire*, 1673.

**Parcours :** Spectacle et comédie

**Texte : Molière, *Le Malade imaginaire*, II, 6 (Discussion sur le mariage), 1673.**

5

10

15

20

25

30

ANGÉLIQUE. — Je sais, Madame, ce que vous voulez dire, et les bontés que vous avez pour moi ; mais peut-être que vos conseils ne seront pas assez heureux pour être exécutés.

BÉLINE. — C'est que les filles bien sages, et bien honnêtes comme vous, se moquent d'être obéissantes, et soumises aux volontés de leurs pères. Cela était bon autrefois.

ANGÉLIQUE. — Le devoir d'une fille a des bornes, Madame, et la raison et les lois ne l'étendent point à toutes sortes de choses.

BÉLINE. — C'est-à-dire que vos pensées ne sont que pour le mariage ; mais vous voulez choisir un époux à votre fantaisie.

ANGÉLIQUE. — Si mon père ne veut pas me donner un mari qui me plaise, je le conjurerai, au moins, de ne me point forcer à en épouser un que je ne puisse pas aimer.

ARGAN. — Messieurs, je vous demande pardon de tout ceci.

ANGÉLIQUE. — Chacun a son but en se mariant. Pour moi, qui ne veux un mari que pour l'aimer véritablement, et qui prétends en faire tout l'attachement de ma vie, je vous avoue que j'y cherche quelque précaution. Il y en a d'aucunes qui prennent des maris seulement pour se tirer de la contrainte de leurs parents, et se mettre en état de faire tout ce qu'elles voudront. Il y en a d'autres, Madame, qui font du mariage un commerce de pur intérêt ; qui ne se marient que pour gagner des douaires ; que pour s'enrichir par la mort de ceux qu'elles épousent, et courent sans scrupule de mari en mari, pour s'approprier leurs dépouilles. Ces personnes-là à la vérité n'y cherchent pas tant de façons, et regardent peu la personne.

BÉLINE. — Je vous trouve aujourd'hui bien raisonnante, et je voudrais bien savoir ce que vous voulez dire par là.

ANGÉLIQUE. — Moi, Madame, que voudrais-je dire que ce que je dis ?

BÉLINE. — Vous êtes si sotte, ma mie, qu'on ne saurait plus vous souffrir.

ANGÉLIQUE. — Vous voudriez bien, Madame, m'obliger à vous répondre quelque impertinence, mais je vous avertis que vous n'aurez pas cet avantage.

BÉLINE. — Il n'est rien d'égal à votre insolence.

ANGÉLIQUE. — Non, Madame, vous avez beau dire.

BÉLINE. — Et vous avez un ridicule orgueil, une impertinente présomption qui fait hausser les épaules à tout le monde.

ANGÉLIQUE. — Tout cela, Madame, ne servira de rien, je serai sage en dépit de vous ; et pour vous ôter l'espérance de pouvoir réussir dans ce que vous voulez, je vais m'ôter de votre vue.

ARGAN. — Écoute, il n'y a point de milieu à cela. Choisis d'épouser dans quatre jours, ou Monsieur, ou un couvent.

**Explication linéaire : Molière, *Le Malade imaginaire*, II, 6, 1673.**

**LECTURE DU TEXTE**

**INTRODUCTION / Contextualisation et identification :**

**La notion de spectacle** : Le théâtre est, par nature, un spectacle qui s’appuie sur un texte. En effet, le texte est destiné à être mis en scène et donc à être regardé. L’écriture prend alors en compte cette dimension. Et il n’est rien de plus vrai pour le théâtre de Molière.

**Auteur / Molière** : Dramaturge, comédien et directeur de troupe, ce dernier mélange la farce grossière, la « grande comédie », la docte peinture, la comédie cruelle, la galanterie, pour créer des pièces où le jeu théâtral fait rire et cache une vérité plus mordante. C’est le cas dans sa dernière œuvre *Le Malade imaginaire*, représentée pour la première fois en 1673.

**La pièce** : En effet, Molière met en scène l’histoire d’Argan, un malade imaginaire atteint d’une monomanie, l’hypocondrie. Pour se prémunir de la mort, il souhaite marier sa fille Angélique à Thomas Diafoirus, un médecin. Argan contrarie ainsi les amours de sa fille pour Cléante. De son côté, sa femme, Béline, appâtée par les gains, cherche à s’approprier la fortune familiale. La scène 6 de l’acte II est consacrée à la discussion entre Angélique, son père et sa belle-mère. Angélique se rebelle face au mariage arrangé, elle en vient à se disputer avec Béline, sa belle-mère. Cette scène est donc une scène de dispute. Dans la comédie, elle sert à exposer les points de vue de chacun et révéler la vérité.

(Eugène Ionesco : « Sans conflit, il n’y a pas de théâtre. »)

**Piste de lecture / Problématique** : Nous nous demanderons comment la dispute, fréquente dans la comédie, permet de révéler, derrière le jeu de rôle/ le spectacle, les intentions de chaque personnage féminin.

**Mouvements du texte** :

l.1 à 10 : l’échange entre Béline et Angélique (la dispute)

l. 11 à 21 : le point de vue d’Angélique

l.22 à fin : la vérité sous le masque des sous-entendus

**Etude linéaire**

**PREMIER MOUVEMENT l.1 à 10 : l’échange entre Béline et Angélique (la dispute)**

*ANGÉLIQUE. — Je sais, Madame, ce que vous voulez dire, et les bontés que vous avez pour moi ; mais peut-être que vos conseils ne seront pas assez heureux pour être exécutés.*

*BÉLINE. — C'est que les filles bien sages, et bien honnêtes comme vous, se moquent d'être obéissantes, et soumises aux volontés de leurs pères. Cela était bon autrefois.*

*ANGÉLIQUE. — Le devoir d'une fille a des bornes, Madame, et la raison et les lois ne l'étendent point à toutes sortes de choses.*

*BÉLINE. — C'est-à-dire que vos pensées ne sont que pour le mariage ; mais vous voulez choisir un époux à votre fantaisie.*

*ANGÉLIQUE. — Si mon père ne veut pas me donner un mari qui me plaise, je le conjurerai, au moins, de ne me point forcer à en épouser un que je ne puisse pas aimer.*

* **Une scène de dispute** : Instauration d’un rapport de force et émergence dans ce mouvement de **deux points de vue**. Angélique se rebelle contre le mariage imposé tandis que Béline défend le mariage. Elle adopte le rôle du médiateur mais est en réalité orientée par ses propres désirs et mensonges. L’objectif est de tromper Argan et lui faire croire à ses sentiments. L’échange est très dynamique, les réponses sont courtes, souvent composées de **propositions courtes, juxtaposées ou coordonnées**.
* **Un échange à double sens**: Immédiatement, Angélique tient des **propos à double sens**. Ainsi, **la périphrase** « je sais, Madame, ce que vous voulez dire » laisse entendre plus. **Le verbe** « savoir », isolé, s’entend presque comme une menace. L’opposition « mais » marque le désaccord. **Le futur** « vos conseils ne seront pas assez heureux » est négatif et **le choix du mot « exécutés »** marque l’obligation bien plus que le choix. Dès la première phrase, le ton est donné et les attaques fusent. Béline se lance alors dans l’ironie elle aussi avec **le paradoxe** « les filles bien sages se moquent d’être obéissantes ». Le reproche est clair.
* **Le spectacle de la soumission, de la politesse et de l’obligeance**: Pourtant, cet échange acide est camouflé dans des précautions oratoires et des propos précieux. T**ermes polis** dans le langage d’Angélique « Madame » **+ compliment** « les bontés que vous avez pour moi » + **retour de compliment** « les filles bien sages, et bien honnêtes comme vous » (adoption du **langage moraliste** attendu de la belle-mère). Toutes les deux jouent un rôle. **Les deux protagonistes se donnent en spectacle** avec plus ou moins de finesse. Là où Angélique reste subtile ne dévoilant pas trop son jeu, Béline est beaucoup plus agressive.
* **Une réflexion sur le devoir d’obéissance** **d’une fille à son père (un échange d’arguments)** : Le premier mouvement fait donc apparaître un débat sur la place de la femme. Les **adjectifs** « obéissantes et soumises aux volontés de leurs pères » ainsi que **le jugement à l’imparfait** « cela était bon autrefois » révèlent le dédain de Béline pour Angélique. Elle choisit de défendre la tradition contre l’indépendance. En cela, elle trahit son sexe pour mieux duper Argan. Angélique défend elle son point de vue dans un **argument logique** « Le devoir d’une fille a des bornes ». Angélique ne veut pas rompre avec les traditions mais veut raison garder. **Elle fait appel à la « raison » et aux « lois ».** Elle adopte donc la position d’un avocat et garde une grande cohérence. Le discours d’Angélique est ainsi plus général « une fille ». Béline adopte un point de vue plus pratique. Elle dénonce Angélique aux yeux du père. **Restriction** « ne…que » et **opposition** « mais » (« Vos pensées ne sont que pour le mariage ; mais vous voulez choisir un époux »). Elle a recours à la **deuxième personne du singulier**. Cependant, c’est **le terme** « fantaisie » qui porte toute la critique. La « fantaisie » est vue comme un caprice féminin. Pour Béline, les désirs d’Angélique ne sont qu’une « fantaisie », une envie de se rebeller sans réel fondement. Le mot décrédibilise l’action d’Angélique. La jeune fille n’est qu’une impudente, sans jugeotte, dont les désirs ne peuvent être crédibles. Angélique riposte alors avec **un dernier argument** (celui de l’émotion). Elle tente de persuader son père de renoncer à son projet de mariage afin de ne pas devoir supporter un époux qu’elle ne peut pas aimer. Cet argument du sentiment provoque la compassion du spectateur mais révèle aussi sa terrible jeunesse, sa naïveté. Elle pense que le bon sentiment peut agir sur un père. Elle se tourne vers le pathétique. **Le verbe au futur** « je le conjurerai » frappe fort.

= Ce premier mouvement montre une **joute oratoire** où tous les coups sont permis. Le début de la dispute permet d’exposer **le problème du mariage arrangé** et de **créer une tension dramatique**. On retrouve aussi une **mise en abyme du théâtre** puisque les deux jeunes femmes jouent à leur tour un rôle sur scène.

= **Impression d’un ballet très orchestré entre les deux femmes** : dressées l’une contre l’autre, elles se répondent avec les mêmes constructions de phrases. Elles en oublient même leur auditoire. Impression d’un débat à égalité. Si le spectateur prend le parti d’Angélique, son argumentaire ne peut pas faire céder le père. En cela, elle ne gagne pas.

**DEUXIEME MOUVEMENT l. 11 à 21 : le point de vue d’Angélique**

*ARGAN. — Messieurs, je vous demande pardon de tout ceci.*

*ANGÉLIQUE. — Chacun a son but en se mariant. Pour moi, qui ne veux un mari que pour l'aimer véritablement, et qui prétends en faire tout l'attachement de ma vie, je vous avoue que j'y cherche quelque précaution. Il y en a d'aucunes qui prennent des maris seulement pour se tirer de la contrainte de leurs parents, et se mettre en état de faire tout ce qu'elles voudront. Il y en a d'autres, Madame, qui font du mariage un commerce de pur intérêt ; qui ne se marient que pour gagner des douaires ; que pour s'enrichir par la mort de ceux qu'elles épousent, et courent sans scrupule de mari en mari, pour s'approprier leurs dépouilles. Ces personnes-là à la vérité n'y cherchent pas tant de façons, et regardent peu la personne.*

*BÉLINE. — Je vous trouve aujourd'hui bien raisonnante, et je voudrais bien savoir ce que vous voulez dire par là.*

*ANGÉLIQUE. — Moi, Madame, que voudrais-je dire que ce que je dis ?*

* **La réaction d’Argan** : Le second mouvement s’ouvre sur une remarque d’Argan qui semble avoir du mal à mettre bon ordre dans sa maison. Dépassé par les antagonismes sur scène, il bredouille des excuses à l’intention des Diafoirus. Il révèle ainsi sa seule préoccupation, faire entrer un médecin dans la famille. Il est donc lui aussi en représentation pour faire bonne impression.
* **La tirade d’Angélique** : Angélique entame dans ce mouvement une longue réplique qui permet d’explorer la gamme des sentiments féminins et laisse éclore le caractère de la jeune fille. Son intervention est très construite. D’abord, elle présente **sa thèse au présent de vérité général**e : « chacun a son but en se mariant ». Elle invite à réfléchir à l’expérience du mariage. Elle expose alors ses intentions en usant de la première personne « pour moi ». Elle se révèle attachante par sa naïveté et entre dans une description lyrique du mariage avec le **champ lexical de l’amour** « aimer véritablement », « en faire tout l’attachement de ma vie ». Elle se présente presque comme une figure sacrificielle de l’amour. La deuxième partie de phrase est toutefois différente *« je vous avoue que j'y cherche quelque précaution »*. Angélique use du mot « précaution », l’envolée lyrique laisse place à la réflexion. La tirade est construite sur **un parallélisme** opposant le « pour moi » à « il y en a d’aucunes ». Après s’être épanchée sur ses désirs, Angélique évoque les intentions d’autres femmes. Elle se lance dans un sous-entendu pour accuser sa belle-mère. Le **portrait péjoratif** est un véritable **blâme fondé sur des infinitifs** « se tirer de la contrainte de leurs parents », « se mettre en état de faire tout ce qu'elles voudront » **et le rythme ternaire des subordonnées** « qui font du mariage un commerce de pur intérêt ; qui ne se marient que pour gagner des douaires ; que pour s'enrichir par la mort de ceux qu'elles épousent, et courent sans scrupule de mari en mari, pour s'approprier leurs dépouilles. » Le **champ lexical moral** est très fort « pur intérêt », « gagner », « s’enrichir par la mort », « sans scrupule », « s’approprier les dépouilles ». Angélique dresse le tableau d’un charognard. Elle **maquille son propos** pour ne pas être trop directe, à l’aide du **pluriel** mais marque sa répulsion par **l’expression** « ces personnes-là ». Par ce parallélisme, Angélique se place au-dessus de Béline d’un point de vue moral. La **métaphore du regard** « n’y cherchent pas » et « regardent peu » désignent Béline comme une arnaqueuse et une femme de peu de vertu. Angélique est au-dessus de Béline par le respect qu’elle témoigne à son père.
* **Le dernier échange Béline / Angélique***:*  Béline comprend bien les intentions et menaces d’Angélique. Sa **réponse** « Je vous trouve aujourd'hui bien raisonnante » en atteste. Là aussi, elle menace celle-ci de manière à peine voilée et l’invite à un duel « je voudrais bien savoir ce que vous voulez dire par là ». Angélique devient l’égale de Béline dans sa révolte. Elle réaffirme son propos dans la dernière phrase qui prend la forme d’une question rhétorique : « que voudrais-je dire que ce que je dis ? ».

**Deuxième mouvement** : Dans ce mouvement, Angélique tient de Colombine (personnage commedia dell’arte) : jeune fille plus ou moins innocente. Elle apprend à défendre ses intérêts. Elle devient aussi une héroïne, défendant ses intérêts. Elle tente de faire comprendre que le mariage ne doit pas être précipité mais réfléchi et consentant.

**TROISIEME MOUVEMENT l.22 à fin : la vérité sous le masque des sous-entendus**

*BÉLINE. — Vous êtes si sotte, mamie, qu'on ne saurait plus vous souffrir.*

*ANGÉLIQUE. — Vous voudriez bien, Madame, m'obliger à vous répondre quelque impertinence, mais je vous avertis que vous n'aurez pas cet avantage.*

*BÉLINE. — Il n'est rien d'égal à votre insolence.*

*ANGÉLIQUE. — Non, Madame, vous avez beau dire.*

*BÉLINE. — Et vous avez un ridicule orgueil, une impertinente présomption qui fait hausser les épaules à tout le monde.*

*ANGÉLIQUE. — Tout cela, Madame, ne servira de rien, je serai sage en dépit de vous ; et pour vous ôter l'espérance de pouvoir réussir dans ce que vous voulez, je vais m'ôter de votre vue.*

*ARGAN. — Écoute, il n'y a point de milieu à cela. Choisis d'épouser dans quatre jours, ou Monsieur, ou un couvent.*

* **Une dispute qui s’envenime** : L’échange argumentatif devient plus violent et plus mécanique (répétitif dans sa forme). Béline, à court d’argument, se tourne **vers l’insulte** : « Vous êtes si sotte » et coupe la discussion « on ne saurait plus vous souffrir ». Ce froid renvoi est le dernier rempart de Béline. **Le rapport de forces** évolue ici. La lutte semble être gagnée par Angélique. Le conflit se concrétise sous la forme d’un piège : celui de l’insulte. Béline tente une seconde insulte sur l’« insolence » puis enchaîne avec « un ridicule orgueil, une impertinente présomption qui fait hausser les épaules à tout le monde ». **Les six premières répliques sont donc construites de la même manière** : une insulte suivie d’un sang-froid d’Angélique. Le **parallélisme** et la **répétition** font rire.
* **La première réponse d’Angélique**: Angélique montre un sang-froid évident et pare l’attaque, démasquant la tactique de son adversaire : « Vous voudriez bien, Madame, m'obliger à vous répondre quelque impertinence ». Angélique évite le piège plusieurs fois. **L’expression de l’indépendance et de la liberté d’angélique** tient dans ces réponses : « Vous avez beau dire » et « tout cela ne servira de rien ». Elle rompt les chaînes.
* **Le retrait d’Angélique**: Elle décide de sortir, annonce son départ « je vais m’ôter de votre vue ». La dispute entre les deux femmes a lieu pour détourner le premier conflit de la pièce, celui qui oppose le père et la fille. Angélique ne peut attaquer son père directement, elle commence donc par son pis-aller. Il s’agit d’une forme détournée de dispute. Le spectateur valide la victoire du personnage. Si elle quitte la scène, elle prend les devants et choisit de sortir. Elle est victorieuse.
* **La décision d’argan**: C’est pourtant Argan qui conclut ce passage en réaffirmant son désir de père de conclure le mariage. Il propose alors à Angélique un d**ilemme**: « Choisis d'épouser dans quatre jours, ou Monsieur, ou un couvent. » Il se montre intransigeant.
* **Les enjeux de cette dispute** : Il y en a plusieurs
	+ Le premier enjeu est celui des grandes comédies. Angélique lutte contre un destin qu’elle ne maîtrise pas. La fatalité s’abat sur elle. Elle ne maîtrise pas ce mariage. Mais elle tente de faire **jaillir la vérité, de baisser les masques**. Elle cherche à faire avancer l’action en retirant à son père ses œillères.
	+ Le deuxième enjeu est pour Molière **d’engager une réflexion sur la place de la femme**, entre tradition et modernité. Il introduit donc une satire sociale sur la toute-puissance du pater familias. Il défend ici un idéal de modération et de mesure. Angélique n’attaque pas frontalement son père. Elle tente de concilier ses aspirations et les règles de la société dans laquelle le respect pour son père est une donnée importante.
	+ Le troisième enjeu est aussi **la recherche de la sincérité et la lutte contre l’hypocrisie**. En faisant gagner Angélique, Molière défend la vérité contre le mensonge.

**Dernier mouvement** : Ce mouvement entérine la victoire d’Angélique : une victoire langagière puisque factuellement c’est Argan qui réaffirme son autorité. Mais les positions des protagonistes sont devenues plus claires. Et la lutte est souvent le point de départ de l’action au théâtre.

Troisième mouvement : Ce texte appartient bien à une comédie puisqu’il développe une intrigue sans surprise qui vient de la tradition italienne, elle-même issue de la comédie antique, autrement dit le thème des jeunes gens contrariés dans leurs amours par un vieillard ridicule ( le père indigne) et soutenus dans leur entreprise par les « zanni » les valets fourbes qui dénouent les situations les plus compliquées.

**Conclusion** : Ce texte n’est pas sans rappeler les grands passages dans lesquels Molière défendait déjà la femme dans la société. Molière avait ainsi abordé la question dans *L’Ecole des femmes* où Arnolphe tenait comme discours à Agnès : « Du côté de la barbe est la toute-puissance ». Cela n’a guère empêché les amoureux contrariés de se retrouver, tout au moins dans la comédie.

**GRAMMAIRE**

1/ Etudiez la négation dans cette phrase : « *Le devoir d'une fille a des bornes, Madame, et la raison et les lois ne l'étendent point à toutes sortes de choses. ».*

La négation proposée est « ne point ». Il s’agit d’une négation syntaxique, composée d’adverbes de négation. Elle forme une négation totale. Elle renforce donc l’argument d’Angélique. Elle forme presque une litote (dire moins pour dire plus), soulignant les limites du pouvoir d’un père.

2/ Etudiez la négation dans cette phrase : « *C'est-à-dire que vos pensées ne sont que pour le mariage ; mais vous voulez choisir un époux à votre fantaisie ».*

La négation est composée des adverbes « ne » et « que ». Il s’agit d’une négation restrictive. On peut la remplacer par l’adverbe « seulement ». Là aussi, on peut le voir comme une exagération ironique. Béline se moque d’Angélique.

3/ Etudiez la proposition subordonnée circonstancielle dans cette phrase : *« Si mon père ne veut pas me donner un mari qui me plaise, je le conjurerai, au moins, de ne me point forcer à en épouser un »*

On trouve ici trois propositions : une proposition subordonnée circonstancielle « si mon père ne veut pas me donner un mari », une proposition subordonnée relative « qui me plaise » et une proposition principale « je le conjurerai de ne point me forcer à en épouser un ».

La proposition « si mon père ne veut pas me donner un mari » est une proposition subordonnée circonstancielle, introduite par la conjonction de subordination « si » et comprenant le verbe « veut ». Cette proposition peut être supprimée. Elle introduit l’hypothèse. Elle occupe la fonction de CC de condition.

4/ Etudiez la forme négative dans cette phrase : « Pour moi, qui ne veux un mari que pour l'aimer véritablement, et qui prétends en faire tout l'attachement de ma vie, je vous avoue que j'y cherche quelque précaution. »

La négation est composée des adverbes « ne » et « que ». Il s’agit d’une négation restrictive. On peut la remplacer par l’adverbe « seulement ». On peut lire cette restriction comme une vérité absolue. Angélique est prête à tout par amour.

5/ Etudiez la forme négative dans cette phrase : « Il y en a d'autres, Madame, qui font du mariage un commerce de pur intérêt ; qui ne se marient que pour gagner des douaires ; que pour s'enrichir par la mort de ceux qu'elles épousent, et courent sans scrupule de mari en mari, pour s'approprier leurs dépouilles. »

La négation est composée des adverbes « ne » et « que ». Il s’agit d’une négation restrictive. On peut la remplacer par l’adverbe « seulement ». On notera l’existence de deux adverbes « que » juxtaposés. Cette restriction répond à la première. Elle entre donc dans un parallélisme et révèle ce qu’Angélique soupçonne du comportement hypocrite de Béline.

6/ Etudiez la forme négative dans cette phrase : « Ces personnes-là à la vérité n'y cherchent pas tant de façons, et regardent peu la personne. ».

La négation proposée est « n’… pas ». Il s’agit d’une négation syntaxique, composée d’adverbes de négation. Elle forme une négation totale. Elle est partie intégrale de l’ironie dont fait preuve Angélique. Celle-ci emploie le déictique « ces personnes-là » (jugement de valeur) et use la négation comme une litote (dire moins pour dire plus).

7/ Etudiez l’interrogation dans cette phrase : « Moi, Madame, que voudrais-je dire que ce que je dis ? »

Il s’agit d’une phrase interrogative directe : le point d’interrogation et l’inversion sujet-verbe en attestent. De plus, cette question est composée du pronom interrogatif « que ». Il introduit donc une question partielle. On peut parler de question rhétorique car la réponse est donnée dans la phrase elle-même. « Rien de plus que ce que je dis ».

8/ Etudiez la forme négative dans cette phrase : « Vous êtes si sotte, mamie, qu'on ne saurait plus vous souffrir ».

La négation proposée est « ne… plus ». Il s’agit d’une négation syntaxique, composée d’adverbes de négation. Elle forme une négation partielle. Elle sert à exprimer le dégoût et la haine de Béline qui souhaite qu’Angélique s’en aille.

9/ Etudiez la proposition subordonnée circonstancielle dans cette phrase : « Vous êtes si sotte, ma mie, qu'on ne saurait plus vous souffrir ».

On trouve ici deux propositions : une proposition principale « vous êtes si sotte, ma mie, » et une proposition subordonnée circonstancielle « qu’on ne saurait plus vous souffrir ».

La proposition « qu’on ne saurait plus vous souffrir » est une proposition subordonnée circonstancielle, introduite par la conjonction de subordination « si…que » et comprenant le verbe « saurait ». Cette proposition peut être supprimée. Elle introduit la conséquence. On peut remplacer « si…que » par « de telle sorte que ». Elle occupe la fonction de CC de conséquence.

10/ Etudiez la négation dans ce passage : « Vous voudriez bien, Madame, m'obliger à vous répondre quelque impertinence, mais je vous avertis que vous n'aurez pas cet avantage. // Il n'est rien d'égal à votre insolence. // Non, Madame, vous avez beau dire ».

Les négations sont « n’… pas », « n’…rien » et « non ».

Pour la première négation, il s’agit d’une négation syntaxique, composée d’adverbes de négation. Elle forme une négation totale. C’est la réponse absolue d’angélique aux insultes de Béline.

La seconde négation est une négation syntaxique partielle, composée de l’adverbe « n’ » et du pronom indéfini « rien ». Pour Béline, ce « rien » a le sens de « qqch d’introuvable » pour dompter Angélique.

La troisième négation est l’adverbe « non ». Il constitue à lui seul un mot-phrase. Il porte sur toute la phrase sous-entendue et constitue donc une négation totale. Il vient ici contredire Béline et marque l’opposition farouche et l’indépendance d’Angélique.